ARRITTI

nu 2821 da u 14 à u 20 di dicembre 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Autonomie de la Corse

Les Français majoritairement favorables !

p. 4

À l'ère du numérique, une nouvelle dimension se fait jour qu'il faut affronter si l'on veut assurer l'avenir de nos langues. Les Basques, grâce à leur autonomie institutionnelle, leur avance technologique, leur force économique, et leur tissu associatif très mobilisé, sont à l'avant-garde de ce combat. Leur leadership doit nous inspirer, et, grâce aux nouvelles technologies, profiter de leurs avancées devrait être plus accessible qu'il n'y parait.
Da leghje p.3

Langue basque

Quand le combat pour la langue change de dimension

Ambiente

Risque de pollution à l'acide sulfurique entre Corse et Toscane

p. 9

Agora de la santé sur les violences sexuelles

Une urgence, une indispensable priorité

p. 10-11

O chì piacè!

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

A grotta di u Lione

U Rè Lione issendu malatu, tuttu u pòpulu animale hè invitatu à mandà delegazione, rende vìsita à u Gran'Lione.

Indirizzu di u Rè chì hà pocu laziu: un'di e « grotte di Bunifaziu »...

U 25 d'Aprile, di e Volpe a delegazione falava i scalelli di u Rè d'Aragone. Capu machja, Vulpina, spezialista in fatti di gallina... Davanti à a grotta, dui lupi tutti fieri... Allora vulìate vede isse chjocche d'infirmieri, raprisintàtevi dui impiecati di a Parcizzione, è avarete un'idea di a situazione...

– Entrate, Signor'Volpe, voi avete a fede... Li farà gran'piacè quand'ellu vi vede...

– Pianu... ùn ci hè nulla di prissatu... è ùn hè colpa mea si Lione hè malatu. Guardu a traccia di i passi... Ne hè intratu, ghjente ghjunta à inchietassi, ma duva sò e tracce di u ritornu?

Quì dentru, dev'èssenu[1] cum'è ind'un fornu.

S'ellu si passa cosa pensu, ùn ci hè male: ùn ci hè più una grotta, è un ispidale, diciarè à u Gran'Fattor'di lege, ch'ellu vachi à fassi leghje...

Li diciarè di prizzà a me paura, sì Lione hè malatu, s'ellu crepa, cripatura...

Muralità

Isse tracce sò cum'è quelle di Ponte Novu...
Un passu di ritornu, nisun'l'hà mai più ritrovu. ■

1. Dev'essenu o devessenu : virsura righjunale par « dèvenu esse ».

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Rispettu animale

Sàbatu u 9 di dicembre in Portivechju, l'associu Global Earth Keaper urganizava una ghjurnata di dibàttiti chjamata « Journée Avenir Animal ». Arritti ne rivenerà à parlà chì sò sughjetti da i quali si parla pocu, eppuru definìscenu una sucietà più o menu demucràtica è sempliciamente umana! L'animale hè un èssere cuscente, chì pensa, ama, reagisce à u s'ambiente è u so circondu. Hè dinù, spessu per l'animali detti dumèstichi, ma dinù per l'animali salvàtichi, naturalmente è fundamentalmente bravu. Ind'è a natura, ùn tomba chì per prutègesi o per nutrìscesi. À u cuntrariu di l'omu chì tomba pè u so piacè. Global Earth Keaper hè un associu indipendente dettu ONG chì lottta pè a prutezzione di l'animali è di l'ambiente, in Francia è dapertuttu in u mondu. Cunduce azzioni di lotta contr'à e pulluzioni, a caccia è a pesca for'di lege, a sensibilisazione di u pùblicu à a càusa animale, operazioni dinù di salvezza contr'à e so suffrenze, è travagliu cù i puteri pùblichi da fà avvanzà e legislazioni di prutezzione di l'animali. L'associu hè assai attivu in Corsica. Hè presidatu da Laurenza Constantin chì campa in Corsica. S'impegna per dinunzià e situazioni di suffrenza animale, o per pullisce l'ambiente cum'è e marine è u liturale. Hà messu in ballu è partecipeghja dinù dapoi 8 anni à l'Operazione Waza, sustegnu à un Parcu naziunale à u Cameroun in Àfrica, per prutege l'animali salvàtichi caccighjati di manera illegale. Elefanti, girafe, lioni... smarìscenu à una vitezza impurtante è gravìssima. Cù l'operazione Waza, si travaglia cù a pupulazione di i paesi soprapiazza. Hè un aiutu impurtante pè a ghjente, u s'impiecu è a so securità in lochi minacciati da a guerra cù i terruristi islamisti di a setta Boko Haram. Global Earth Keaper è e so azzioni ùn càmpanu chè di l'aiutu di a ghjente è di a so forza militante. Stu sàbatu, parechji esperti èranu invitati à fà cunnosce l'azzioni ch'ellu conduce l'associu. Scopre u mondu sunore di e prufundezze marine spiechendu cumu cumunichèghjanu i cetacei, spiecà dinù i cumpurtamenti è l'emuzioni di i cani è cumu si ponu educà in u so benestà, salvà u Parcu naziunale di Waza, porghje un sguardu nant'à a vita è a bellezza di e volpe o di e muvre, sapè cum'elli sò trattati l'animali cù l'allevu intensivu è scopre ciò ch'ella hè à *sentienza*, vale à dì a sensibilità animale, capisce perchè a lege prutege certi animali è micca d'altri è qualesse sò l'avvanzate legislative di l'ùltimi anni, scopre l'universu di e scìmie... a ghjurnata hè stata piuttostu carca in dibàttiti! 1380 milliarda d'animali sò tumbati tutti l'anni in u mondu... per 7,6 milliardi d'umani! Sò 1,2 milliarda tumbati in Francia. Vale à dì 3,2 millioni tutti i ghjorni, 8 nant'à 10 sò allevati cù l'allevu intensivu induv'elli sò maltrattati è sprezzati. Global Earth Keeper hè stata creata da militenti chì pènsanu chì l'omu ùn deve supranà l'animale è chì i raporti trà l'omu è l'animali dèvenu règesi secondu à a Cunvenzione di a Diversità Biològica, aduprata in Rio in u 1992 è a Càrtula mundiale pè a Natura chì ricunnosce l'impurtanza per l'Umanità di a prutezzione di a Natura è di l'ecosistemi per un sviluppu durèvule, aduprata in u 1982. Impurtante lege di e Nazioni Unite da e quale si parla pocu è ch'ùn sò micca abbastanza rispettate, disgraziosamente. U mondu si purterebbe talmente megliu s'ellu rispettava e lege ch'ellu s'hè datu! ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Langue basque

Quand le combat pour la langue change de dimension

À l'ère du numérique, une nouvelle dimension se fait jour qu'il faut affronter si l'on veut assurer l'avenir de nos langues. Les Basques, grâce à leur autonomie institutionnelle, leur avance technologique, leur force économique, et leur tissu associatif très mobilisé, sont à l'avant-garde de ce combat. Leur leadership doit nous inspirer, et, grâce aux nouvelles technologies, profiter de leurs avancées devrait être plus accessible qu'il n'y parait.

Déjà, nous avons rendu compte de présentations faites devant l'intergroupe Langues et Traditions du Parlement européen sur des réalisations marquantes. Ainsi, les représentants de la télévision basque, *Euskal Telebista*, avaient présenté leur «Netflix basque», plate-forme de streaming qui met en ligne avec les mêmes moyens que les meilleurs toutes les œuvres en langue basque, ou ayant trait à la culture basque.

Autre expérience forte présentée, conjointement avec les Catalans, celle des négociations survenues avec Google pour que, quand une demande de recherche émane du Pays Basque, ou est exprimée avec des mots-clefs en basque, les contenus en langue basque soient affichés de manière prioritaire à ceux dans d'autres langues, à commencer par le castillan. Ce tour d'horizon a été complété par un voyage d'études mené sur place à l'initiative du groupe ALE qui a permis de s'imprégner de visu de trois exemples parlants de la capacité des militants de la langue basque à se hisser à une dimension supérieure pour donner un avenir à leur langue et à leur culture.

Au cœur de notre voyage, il y avait l'ouverture de la foire du livre de Durango, ville moyenne de Biscaye. Sous un immense marché couvert, 260 exposants y proposent des livres, pour adultes et pour enfants, la foule s'y presse et le site accueille chaque année 100.000 visiteurs. Cette imposante manifestation en dit long sur la capacité des Basques à se mobiliser pour leur langue et leur culture. Et aussi sur leur indéniable savoir-faire économique: en positionnant cet évènement juste avant Noël, ils réussissent à faire en sorte que chaque sapin familial compte au moins un cadeau acheté là.

Avant cela, à Tolosa, nous avons visité la Fondation Elkar et son «infrastructure culturelle» à l'initiative d'un chef d'entreprise passionné, JoxeMaria Sors. Son entreprise a été créée à Bayonne il y a cinquante ans alors qu'il était pourchassé par le franquisme pour ses convictions nationalistes. Il y crée alors un pôle économique pour la diffusion du livre, qu'il implante finalement en Gipuzkoa une fois l'Espagne devenue un État démocratique.

Mais sa structure doit évoluer pour être rentable, et, sur un marché difficile, il se hisse rapidement au rang de leader pour l'Espagne pour la distribution du livre. Les locaux industriels que l'on a visités sont dignes d'Amazon, avec la même technicité et le même niveau d'investissement, où l'on compose et expédie les commandes qui, depuis toute l'Espagne, convergent vers le Pays Basque.

Sur la base de cette prospérité bien établie, il étend son activité à des établissements connexes, tant pour la diffusion (plusieurs librairies Elkar au Pays Basque, y compris au Nord, et dans le reste de l'Espagne, que pour l'édition de livres scolaires, de la littérature pour adultes et pour enfants, un studio d'enregistrement moderne, dans un ensemble comprenant 426 salariés. Puis, il a fait donation de toutes ses actions à une fondation culturelle qui fait office de holding, solidarisant ainsi tous ces actifs économiques avec le combat pour la langue basque, alors que des actions simples auraient été reversées dans le marché boursier.

Notre étape suivante était l'entreprise Elhuyar, spécialisée dans l'intelligence artificielle, dont l'essor va impacter radicalement dans les prochaines années les usages linguistiques dans les langues minoritaires. Cette entreprise militante a été créée en 1972 autour de la thématique de l'appropriation du langage scientifique par la langue basque. Elle a étendu son activité à la vulgarisation des sciences en basque, puis à la mise en place de services linguistiques permettant d'accroître l'utilisation sociale de la langue basque, notamment un service d'interprétation professionnel. Puis, elle a pris le virage de l'intelligence artificielle dès le départ, et elle ouvre désormais à la langue basque les technologies de la reconnaissance vocale qui se répandent à grande vitesse autour des smartphones, des objets connectés, particulièrement les jeux pour enfants qui, grâce à cette société de 104 salariés désormais, pourront s'exprimer aussi en langue basque face à leurs ordinateurs.

Leur dernière innovation est époustouflante, et elle les place désormais au rang de champion européen. Les ingénieurs d'Elhuyar ont en effet mis au point un logiciel bluffant qui permet, de façon instantanée, de générer des sous-titres à l'écran quand une personne s'exprime en basque, en les ayant traduits dans la langue de son choix. Et elle est capable de proposer ce service à toute autre langue, y compris minoritaire bien sûr, sous réserve de collaborations qui leur permettront d'emmagasiner dans leurs logiciels suffisamment de mots et de tournures en langue corse par exemple.

Avec l'aide de leur logiciel, un élu s'exprimant en langue corse au sein de l'Assemblée pourrait apparaître simultanément sur un écran avec ses propos traduits directement en français. Je suis impatient de savoir ce que les tribunaux et les préfets de la République auront à redire si nous y recourons nous aussi! ■

Sondage

Les Français majoritairement favorables à l'autonomie de la Corse !

L'hebdomadaire *Le Point* a fait réaliser un sondage à l'échelle de la France sur le sentiment des français à l'égard du régionalisme, et plus particulièrement concernant l'autonomie de la Corse. Les résultats en sont intéressants.

Sur la Corse, la question est précise : *« la Constitution pourrait être modifiée dans les prochains mois pour y introduire "l'autonomie" de la Corse. Cette modification permettra notamment à l'administration corse d'adopter ses propres règles, différentes de celles des autres régions, dans certains domaines spécifiques (logement, santé, éducation,...). La Constitution reconnaitra également l'existence du "peuple corse" et l'usage de la langue corse sera reconnue comme étant langue officielle de la Corse en plus de la langue française. Êtes-vous très favorable, favorable, plutôt défavorable, très défavorable ou indifférent à cette modification de la Constitution ? »*

Le résultat global est le suivant : 47 % de favorables, 42 % de défavorables, 11 % indifférents ou indécis.

Analysé dans le détail ce résultat donne les tendances suivantes :

- Par tranche d'âge, ce sont les plus jeunes qui sont le plus favorables ; et les plus âgés les plus défavorables.
- Par catégorie socio-professionnelle, ce sont les actifs indépendants (chefs d'entreprise, artisans, commerçants,...) qui sont les plus favorables ; les moins favorables sont les employés et les retraités.
- Par sensibilité politique ce sont les électeurs de Jadot, Mélenchon... et Le Pen qui sont les plus favorables, et ceux de Pécresse et Macron les plus défavorables.

Êtes-vous favorable ou défavorale à une modification de la Constitution pour l'autonomie de la Corse ? Réponse en % par régions

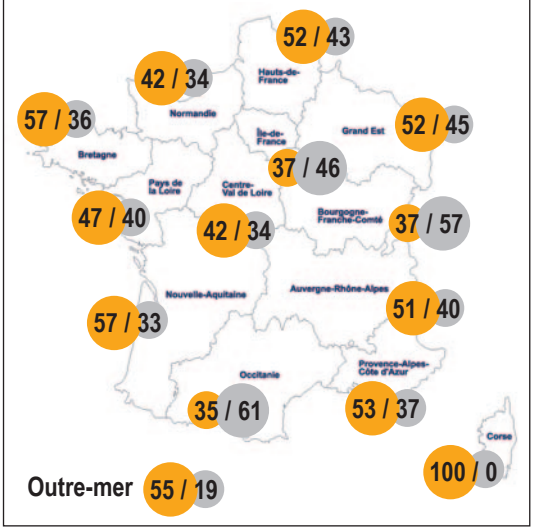

source : Cluster17

Dans ce contexte d'une opinion publique française majoritairement favorable à une évolution de la Corse vers l'autonomie, le projet de réforme de la Constitution annoncé par Emmanuel Macron devrait être plus facile à mener à bien.

D'autant que la ventilation par région apporte une information capitale ; en Corse, 100 % sont favorables à l'autonomie (44 % très favorable, 56 % favorable) alors que la question est précise en direction d'un pouvoir législatif – « pouvoir d'adopter ses propres règles différentes de celles des autres régions » –, ainsi que sur « la langue corse langue officielle en plus de la langue française ».

Le reste du sondage conforte les options régionalistes en général, ainsi que le soutien aux langues régionales, approuvé par 62 % de favorables au développement de leur enseignement contre 32 %.

D'une façon générale, les français sont conscients de « l'identité propre de sa Région » (à 73 % contre 24 %), avec bien sûr des différences considérables selon que l'on réside en Île de France (54 % contre 44 %) ou en Bretagne (97 % contre 3 %), ou en Corse (100 % !). Les autres territoires hexagonaux où est représenté la Fédération Régions & Peuples Solidaires ne peuvent être isolés depuis la création des régions comme Grand-Est ou nouvelle Aquitaine qui noient l'Alsace comme le Pays Basque. Mais le score enregistré en Bretagne est sans doute significatif aussi pour eux.

Le sentiment que l'on retire de ce sondage est le profond décalage entre la France institutionnelle, jacobine et hostile aux identités régionales, et la France réelle qui leur est beaucoup plus ouverte. Pour R&PS, c'est plutôt une bonne nouvelle ! ■ **F.A**

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€
❒ Primu abbunamentu
❒ Riabbunamentu

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Risque de pollution à l'acide sulfurique au large de Bastia entre Corse et Toscane

Un drôle de silence des autorités

On apprenait une semaine plus tard, grâce aux journaux italiens, que le 2 décembre dernier, un navire battant pavillon italien pris dans une tempête, perdait en mer une partie de sa cargaison (quatre semi-remorques) dont une citerne de 28.000 litres d'acide sulfurique, produit hautement toxique ! Rappelons que nous sommes à proximité ou peut-être dans le sanctuaire Pelagos de protection des cétacés, au large du Parc marin international du Cap Corse…

Les conteneurs ont coulé à quelques 900 mètres de profondeur dans une zone pas vraiment identifiée. Une enquête a été ouverte et le capitaine et l'armateur du navire Grimaldi Lines, *Eurocargo Malta*, ont été entendus. Immédiatement, le député de Haute-Corse Jean Félix Acquaviva réagissait : *« cette nouvelle ne peut pas ne pas éveiller dans l'esprit des Corses le souvenir des boues rouges. En tant que député de la Corse, j'interpellerai le gouvernement sur cet épisode et ses conséquences sur le plan environnemental et sur le manque d'information depuis le 2 décembre ».*
Dénonçant le *« défaut d'information »*, il ajoutait : *« il est évident que nous ne pouvons pas en rester là… il faudra bien, notamment dans le processus institutionnel d'une plus grande autonomie pour la Corse, qu'en liaison avec la région Toscane, la Ligurie, la Sardaigne, sur la question transfrontalière de gestion environnementale maritime en Méditerranée et en mer Thyrénienne, il y ait des procédures, avec une participation active des collectivités territoriales pour que l'on puisse maîtriser ces dangers à l'avenir ».*
Femu a Corsica faisait paraître pour sa part le communiqué ci-contre. Même réaction ferme du côté de Core in Fronte et du PNC.

L'acide sulfurique est un produit dangereux, corrosif et irritant pour la peau, les yeux, le système respiratoire ou digestif. Il réagit violemment avec l'eau, générant de la chaleur et un risque d'incendie ou d'explosion en fonction des quantités où il se dilue. Il y a différents types d'acide sulfurique, il faudrait en savoir plus sur la dangerosité de celui qui a été perdu. Le risque surtout, si le produit se répand, c'est une augmentation de l'acidité de l'eau qui sera forcément nocive pour la vie marine, animaux, poissons, algues, environnement en général. Compte tenu de la profondeur, on peut imaginer que la citerne ne sera pas récupérée… quel suivi ? quel danger ? La question reste entière. *« Aujourd'hui, il faut gérer l'urgence, s'assurer qu'il n'y a pas de risques forts sur l'environnement marin… et demander les mesures en cas de danger. Pour la suite nous posons cette question dans le cadre institutionnel des coopérations transfrontalières avec nos partenaires immédiats parce que c'est l'avenir de la Corse de se positionner en tant que tel »* a commenté encore Jean Félix Acquaviva. C'est d'autant plus important (pour ceux qui s'interrogeraient encore de l'utilité d'un pouvoir autonome) que les autorités françaises ont fait savoir que, l'incident ne s'étant pas produit dans les eaux territoriales françaises, il n'y avait pas d'utilité à *« produire une communication commune avec les autorités italiennes »*. Le même raisonnement qui a prévalu (toute proportion gardée en termes de conséquences) lors du passage du nuage radioactif de Tchernobyl supposé s'arrêter aux frontières du pays !
En même temps, l'importance du trafic maritime dans cette zone et plus généralement dans le Canal de Corse, ne permet pas de donner une priorité à l'environnement sur les intérêts économiques. Et c'est bien là le problème. L'environnement n'est jamais la priorité ! ■ **F.G.**

La réaction de Femu a Corsica

« La presse italienne annonce qu'un cargo aurait perdu en mer, entre la Toscane et la Corse, possiblement dans le périmètre du sanctuaire des Cétacés, un container contenant 28.000 litres d'acide sulfurique.
Cette nouvelle, inquiétante, suscite de multiples interrogations :
- Comment cet incident a-t-il pu se produire ?
- Comment se fait-il que les autorités étatiques italiennes et françaises n'aient pas communiqué sur cet événement potentiellement très grave ?
- Quels sont les risques de pollution et quelles sont les mesures envisagées ?
Femu a Corsica rappelle que la Méditerranée est notre patrimoine commun et que sa protection est un enjeu majeur. Nous interpellons les États italien et français aux fins qu'ils rendent publics tous les éléments sur cette affaire et qu'ils mettent en œuvre tous les moyens de nature à éviter toute pollution.
Enfin, nous considérons impensable et inacceptable qu'à l'heure où les îles de Méditerranée vivent sous un statut d'autonomie, la Corse et les Corses soient réduits à apprendre par la presse ce qui se passe à quelques dizaines de kilomètres de leurs côtes, sans que les institutions de la Corse ne soient destinataires de la moindre information, alors que cet incident serait survenu le 2 décembre, soit il y a huit jours. » ■

ARRITTI Abbunàtevi !

Sguardu di ghjuventù

Clara Maria Laredo, étudiante, actrice

« Ne pas perdre de vue l'essentiel »

Dans un monde difficile et parfois désespérant (mais n'est-ce pas propre à toute époque ?), la jeunesse est l'espoir d'un avenir meilleur. Arritti souhaite aller au-devant de jeunes Corses, savoir comment ils vivent l'actualité, comment ils se projettent. Une manière d'apporter une touche de fraîcheur et d'enthousiasme dans nos colonnes. D'ailleurs – nos lecteurs l'ont peut-être remarqué – depuis quelques temps, de nouvelles signatures apparaissent dans Arritti, toutes ces nouvelles plumes vous seront présentées. Cette semaine, nous avons voulu démarrer avec une jeune femme qui illustre cette jeunesse qui s'affirme. La tête bien sur les épaules, par son discours, comme par son parcours, elle témoigne des aspirations et des ressources de cette nouvelle génération disponible pour la Corse à bâtir.
Clara Maria Laredo a 20 ans. Elle est la fille de notre ami trop tôt disparu, Norbert Laredo. C'est dire si elle a baigné dans un univers engagé. Étudiante à Bruxelles, elle tourne dans le prochain film de Thierry de Peretti inspiré du roman de Jérôme Ferrari, « À son image ». Elle y tient le premier rôle et nous raconte son expérience. Interview.

Présente-toi à nos lecteurs…
Je m'appelle Clara Maria Laredo, je suis étudiante en Sciences Politiques en deuxième année à Bruxelles. Avant cela, j'ai travaillé durant ma première année pour l'eurodéputé François Alfonsi durant six mois en tant que stagiaire assistante parlementaire. Je suivais les commissions et les plénières avec ses assistants permanents. Et puis j'ai commencé à écrire dans Arritti, c'est d'ailleurs comme cela que l'occasion du film s'est présentée puisque c'est en écrivant un article sur *« Enquête sur un scandale d'État »*, le dernier film de Thierry de Peretti, lorsque je suis allée le voir en salle à Paris avec un ami, celui-ci m'a parlé deux mois plus tard du casting sauvage qui était dirigé par Julie Allione au sujet du prochain film.

Comment as-tu vécu l'expérience au Parlement européen ?
J'y suis arrivée, j'avais 18 ans, et je n'avais absolument aucune connaissance. J'ai appris beaucoup de choses. C'était super de pouvoir être sur le terrain et de changer l'apprentissage de l'école, des études, par la pratique d'un stage. Je trouvais ça beaucoup plus intéressant, ça permet d'apprendre plus vite et d'apprendre beaucoup. J'ai grandi. Ça aide pour les langues, ça permet aussi de comprendre ce qu'il se passe en Europe, comme le *Fit for 55** qui sont de gros dossiers qu'aujourd'hui j'aborde en Sciences Politiques, ce qui m'aide dans mes cours, et au-delà de ça, au niveau de mon engagement personnel. C'est à ce moment-là que les choses se sont consolidées pour moi aussi.

Avec ton père, tu as baigné dans un monde politique engagé…
Oui, j'ai grandi dans un univers politique. Dès mes 12 ans, j'allais déjà dans des manifestations avec papa, je rencontrais Edmond souvent. Vers mes 15-16 ans, j'ai eu l'occasion de travailler sur une campagne municipale, dans l'équipe de Jean André Miniconi. J'étais dans la commission santé-social et c'était hyper intéressant. Ensuite, j'ai fondé une association caritative qui s'appelle SSP, *Sous le seuil de pauvreté*, et qui vient en aide aux plus défavorisés. Elle existe toujours mais est un peu inactive en ce moment. Au-delà d'aider ces personnes, je voulais sensibiliser les jeunes à cette même cause, parce que je ne supportais pas d'entendre ce que certains pouvaient dire dans la cour du lycée, de l'ordre du *« ils n'ont qu'à traverser la rue »*, la phrase de Macron devenue célèbre, ou encore *« donner de l'argent à ces gens c'est pour s'acheter de l'alcool »*, etc. Il y a quelque chose qui manquait dans la sensibilité de ma génération à la pauvreté, et j'avais envie d'apporter autre chose.

Ça a fonctionné ?
Oui puisqu'on a réussi à avoir une bonne trentaine ou quarantaine de bénévoles, ce qui était vraiment pas mal à cette époque. C'était vraiment super.
Après, j'ai participé aussi aux élections dans l'enceinte du lycée, où j'étais représentante au Conseil académique régional. J'étais donc engagée bien avant mon expérience au parlement, ce qui n'a fait que confirmer mon envie de m'impliquer pour la Corse.

Comment se présente l'occasion de tourner au cinéma ?
Ça vient par hasard, à la suite de l'article d'Arritti, après avoir vu le film de Thierry de Peretti, un ami m'informe du casting de son prochain film et me lance un pari. J'ai d'abord relevé le pari pour m'amuser. Et puis je me suis retrouvée à faire des castings avec Julie Allione et

Sguardu di ghjuventù

j'ai été assez étonnée de l'engagement qu'elle essayait de mettre en exergue, ce qu'elle voulait toucher du doigt c'était l'engagement de la jeunesse corse. Ça m'a plu et forcément j'ai continué. Le premier tour c'était des questionnements sur ce qu'il se passait en Corse, l'agression et la mort d'Yvan, le dernier communiqué du FLNC... J'ai été assez frappée de toutes ces interrogations que je ne pensais pas de rigueur pour un film. Au fur et à mesure des tours de casting, je me suis rendue compte que ce film était éminemment politique et engagé. Je me suis vraiment intéressée à la suite.

Quel est le thème du film ?

C'est l'histoire d'une photographe dans les années 60 en Corse, qui va évoluer à travers les années romantiques et les années de plomb. Elle va partir, devenir reporter de guerre et revenir en Corse. C'est un peu une étude du nationalisme, un regard féminin sur ce qu'était la Corse dans ces années-là et sur la complexité d'appréhension du combat nationaliste pour toute une tranche de la population qu'on n'a pas l'habitude d'entendre, en tout cas sur ces sujets-là : les femmes. L'histoire est tirée du livre de Jérôme Ferrari *«À son image»*. C'est une adaptation plutôt fidèle, mais différente. Ça reste une fiction y compris par rapport au livre, parce que dans la façon dont ont travaillé Thierry, Julie et toute l'équipe, l'idée était de créer un film avec des gens et de raconter ce que eux aussi ont à raconter. En fait, dans le casting, les rôles principaux, qui sont les amis d'Antonia que j'interprète, sont tous des jeunes engagés, des militants qui ont des choses à dire. Et c'est en cela que le film est différent du bouquin parce qu'il est habité par d'autres choses que les personnages tels qu'ils sont décrits par Jérôme Ferrari.

Et de ce pari un peu « macagna », tu te retrouves donc à jouer le premier rôle ! Comment vis-tu cette expérience ?

C'est au fur et à mesure des tours de casting que mon rôle s'est décidé. Pour moi c'était une super expérience et je l'ai plutôt très bien vécue, puisque j'ai compris et aimé la façon dont eux travaillaient et traitaient ces sujets. Je ne sais pas ce que donnera le film mais en tous les cas nous, le message que l'on a tous essayé de faire passer, on l'a fait aussi dans un esprit militant. J'ai l'impression que c'est un esprit que se perd un peu aujourd'hui, on sort un peu du militantisme pour rentrer dans de la politique politicienne.

On sent un peu d'amertume par rapport à ce qu'est le combat aujourd'hui… pourquoi ?

Je pense, avec du recul, que dans la désunion il sera très complexe d'avancer. Le constat actuel est relativement inquiétant et j'espère un éveil de la part de la jeunesse, mais aussi de la part de ceux qui le sont moins.

Tu penses que la jeunesse aujourd'hui est désabusée ?

Je pense qu'elle a la volonté de marquer elle aussi l'histoire, malgré cela il y a beaucoup de jeunes qui se désintéressent et prennent de la distance avec les différents partis ou mouvements. Mais c'est difficile à dire, parce qu'on observe la montée d'un certain militantisme très à droite qui est aux antipodes de ce qu'est le nationalisme, ou du moins de ce que moi j'appelle le nationalisme. Il est très complexe de répondre à cette question

C'est quoi ton nationalisme à toi ?

Ce serait déjà un nationalisme qui n'est pas ethnique pour commencer. Et un nationalisme qui est plutôt à gauche, surtout sur des sujets sociaux et sociétaux, qui veut la sauvegarde du peuple corse et qui demande la vie de sa culture, de sa terre. Qui est évidemment écologique. Et aussi un nationalisme qui se doit d'être uni ou du moins consensuel. Il ne faut pas oublier que l'on a une cause commune à la base. La cause commune c'est la Corse, il faut garder en tête les fondamentaux, ne pas s'en éloigner. Or j'entends certains discours sur l'autonomie qui est en train d'être négociée, quelle qu'elle soit, et bien qu'elle ne remplisse pas tous les critères qu'on aurait pu espérer d'elle, c'est un premier pas. Et quand j'entends certains nationalistes qui s'opposent à cette idée parce que ce ne sont pas eux qui la proposent, parce que ça n'est pas assez, j'ai vraiment l'impression qu'on s'éloigne de quelque chose. On perd de vue l'essentiel.

Parmi les jeunes avec qui tu discutes sur ces questions, tu ressens plutôt de l'espoir ou du désespoir ?

C'est partagé, mais malheureusement c'est vrai que j'ai rencontré ces derniers temps pas mal de jeunes qui ont du mal à y croire encore.

Dans les années 60, l'espoir c'était à Paris que les jeunes allaient le chercher…

Moi, j'ai de l'espoir. Il y a des jeunes qui ont de l'espoir. Toute la jeunesse n'est pas une et indivisible et ne forme pas un corps. Évidemment, il y a des gens qui n'en ont rien à faire. Je peux le comprendre. Mais il y a aussi une jeunesse qui veut construire. Heureusement. Après, la question c'est à quel point le paysage politique d'aujourd'hui imprègne et influence la jeunesse et comment ça se retranscrira plus tard.

Jouer au cinéma est-ce pour toi aussi une manière de faire passer ton message, dans ton rôle par exemple ? Comment as-tu vécu l'expérience par rapport à tout cet engagement et cette attente que tu as vis-à-vis de la Corse ?

Le message du rôle, c'est plutôt un message qui est féministe. Ça n'est pas un message directement nationaliste. J'interprète un personnage auquel je peux ressembler sur certains aspects mais pas nécessairement sur tout, il s'agit d'une interprétation. Mais le message qui passera, je l'espère, est un message éminemment féministe pour moi. C'est l'histoire d'une femme dans ces années-là, dans lesquelles on ne parle en général que des hommes, qui traversent tout ça et qui est en contact avec le monde militant, mais qui ne le traverse pas elle-même.

Et ce message féministe tu le ressens toi aussi comme un besoin de nos jours ?

Evidemment. On a beaucoup avancé sur ce point, c'est une très bonne chose, mais il y a encore énormément de combats à mener et l'idée c'est de libérer la parole des femmes au maximum. ■

** Plan d'action de l'Union européenne pour la réduction des gaz à effet de serre.*

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Edmond Simeoni, cinque anni

Voilà cinq ans qu'Edmond Simeoni nous a quitté. Le 11 juillet 2017, il écrivait ce texte sous le titre « Corse : L'État et le clanisme : le déclin… la libération… la construction » tirant les enseignements de plus de 50 ans de combats du peuple corse arrivé « à un carrefour décisif ». Il concluait par un appel à un sursaut lucide et pragmatique qui reste pleinement d'actualité. Extraits.

« Après des décennies de lutte, nous sommes arrivés, en Corse, à un carrefour décisif : la prise de conscience du Peuple corse et son implication dans la lutte d'émancipation sont manifestes. L'heure est à un survol de l'analyse et à quelques propositions de base pour initier et élargir le débat majeur qui nous attend. À toutes les femmes et les hommes de notre Pays de réfléchir, de dialoguer et de prendre leurs responsabilités ; la liberté, en marche, est irréversible. Il faut la compléter, la construire et l'enraciner dans la durée, par et dans la démocratie. Je n'ai jamais cessé d'avoir confiance. (...) Aujourd'hui, la Corse – ébranlée, atteinte dans ses fondements, dans ses valeurs et principes, très en retard – est à rassurer, réformer, à construire mais l'élan est donné, les signes positifs abondent, la liberté est en point de mire. La Corse a démontré, dans le droit fil de son existence millénaire qu'elle ne transigeait jamais sur sa liberté et qu'elle s'insurgeait historiquement contre toutes les agressions. Cette attitude a créé une résistance et une lutte déterminées qui, après cinquante ans de souffrances, de sacrifices a enfin débouché en 2014 sur la victoire électorale à la Mairie de Bastia ; en 2015 sur la victoire à l'Assemblée de Corse et en juin 2017, sur l'élection législative de 3 députés nationalistes sur 4 candidats.

Il faut signaler qu'en 2017, le Président du Conseil Exécutif a été élu à l'unanimité, Président de la Commission des Îles de l'Union Européenne, îles qui regroupent 22 millions de personnes. Ainsi ont été confirmées la mutation de la Corse, la forte poussée du mouvement national et la crédibilité de l'île sur le plan extérieur. L'île et sa lutte sont connues et très souvent appréciées, dans le monde entier. La libération est en marche, irréversible, conforme aux Droits des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le nouveau challenge est plus complexe : il faut construire un Pays. Les difficultés abondent dans tous les domaines mais les atouts sont majeurs (ressources humaines ici et dans la diaspora, ressources naturelles, abondance de l'épargne, appartenance à l'Europe...). La démocratie et l'éthique doivent être les fondations de la Corse nouvelle ; il ne peut y avoir de compromis sur ces plans car les défaillances conduiraient à l'échec irréversible. La gestion rigoureuse, la justice sociale, les valeurs de l'humanisme sont partie intégrante du projet. Il n'y aura pas de solution durable sans un contrat de gouvernement faisant appel à toutes les forces de l'île et de la diaspora, dans le respect des convictions des différentes parties prenantes. Et non plus, sans la validation démocratique, *in fine*, de toute option.

Pour notre part, nous n'avons jamais cessé de défendre la revendication d'un Statut d'Autonomie interne au sein de la République Française ; il doit être de plein exercice, c'est-à-dire détenant toutes les compétences à l'exclusion de celles qui sont régaliennes (Affaires étrangères et Défense nationale).

Ce statut nous permettrait, avec son inscription indispensable dans la Constitution de la République Française, de voir enfin reconnue l'identité de notre Peuple – Corses d'origine et Corses d'adoption –, de bénéficier de la liberté de choix dans tous les domaines essentiels, de choisir nos voies de développement, de privilégier nos priorités, (rigueur dans la gestion, éducation et formation, responsabilité et solidarité). Opposer le développement économique et l'évolution institutionnelle est une erreur : ils sont complémentaires et consubstantiels à notre démarche. Comme est prioritaire la solution définitive et contractuelle de la question corse avec l'effacement des blessures, des séquelles qui seront le socle du nouveau contrat et seront garantes de la création de la confiance, base du respect des intérêts légitimes des parties. » ■

Edmond Simeoni.

« Cinqu'anni dopu à a scumparsa d'Edmond Simeoni, avemu pinsatu à un umaghju à l'omu, à u militante è à l'òpara tamanta chi fù quella di a so vita. Ci paria dinò impurtante, à l'iniziu d'una sequenza pulìtica maiò pà u nostru paese è u nostru pòpulu, di ramintà u filu stòricu di u cumbattu purtatu da i naziunali à partesi da l'anni 70 daretu à Edmond Simeoni sin'à oghje. Cumbattu à prò di a salvezza è di a ricunniscenza di i dritti di u Pòpulu corsu in terra soia. Cumbattu à prò di a demucrazìa è di l'autunumìa »…

Cù ste parulle, Francescu Martinetti, secretariu naziunale di Femu a Corsica, è Cristina Colonna, presidente di u Cunsigliu naziunale di stu partitu, chjàmanu i Corsi à ramentassi ciò ch'ellu fù è hà purtatu Edmondu Simeoni à a nostra storia.

Parechji mumenti li seranu dedicati ind'è a ghjurnata, frà i quali, à 5 ore di sera, à u Museu di Bastia, una cunferenza di Marcu Andrìa Castellani. Femu a Corsica chjama ognunu à partecipaci u 16 di dicembre à l'autitorium di a Citatella di Bastia. ■

Alors que cette semaine, au vu des déclarations faites de part et d'autre, écologistes et « régionalistes » qui regroupent sous cette appellation, les partis autonomistes ou indépendantistes de la Fédération Région & Peuples Solidaires, semblent mettre fin à leur alliance de près de 30 ans pour peser ensemble dans les institutions européennes… cet éditorial de Max Simeoni, rédigé au lendemain de son élection au Parlement européen le 18 juin 1989, témoigne de la maturité du mouvement autonomiste corse de l'époque, conscient de l'importance de l'Europe dans le combat. Ne pas peser de toutes nos forces dans ce scrutin serait une erreur magistrale.

Député européen… Pourquoi faire ?

par Max Simeoni

Je suis député européen, et après ? Le titre par lui-même n'a, pour moi, aucune valeur. C'est l'usage de la fonction qu'on peut en faire qui, seul, compte à mes yeux et aux yeux des militants nationalistes qui l'ont permis. Député, pour l'essentiel, du nationalisme corse de « Avvene Corsu », c'est la politique d'Unione qui reste maître de son action. D'autres Corses, non nationalistes politiques, ont voté ce 18 juin. Ils ont fait confiance, il faut en tenir compte. Tous les peuples minorisés de l'hexagone ont soutenu, il faudra savoir être leur porte-parole.

Un axe sans équivoque apparaît depuis le début de cette aventure : savoir être le représentant avec d'autres déjà sur la brèche, des Peuples en difficulté, menacés par la logique de l'Europe des marchands et des États centraux. Le champ est vaste depuis l'Irlande jusqu'à l'Est et peut-être demain à l'Oural.

Ne sommes-nous pas déjà en relation avec les Sardes, les Catalans, les Basques, les Valdotains, les Frioulins, les Frisons, les Écossais, les Irlandais, les Néerlandais...

Il faut rassembler les forces de ces quarante à cinquante millions d'Européens des Peuples sans État, des peuples malmenés. Sur trois cent dix millions, c'est loin d'être négligeable. Nous avons, avec eux, besoin d'une Europe des Peuples.

Un deuxième axe d'action est tout aussi clair : parmi les peuples minorisés, ceux des îles d'Europe comptent quatorze millions d'insulaires dont l'insularité doit être prise en compte.

La grande aventure de l'écologie politique démarre dans l'Europe et dans le monde. Pour nos peuples malmenés, elle est une promesse. « Les Verts » veulent l'Europe des Régions naturelles et peuples solidaires. La démarche « nationaliste » des petits peuples est le versant historique de la résistance à la domination économique, culturelle, technique et démograhique du productivisme de droite ou de gauche. L'écologie en prend le contre-pied complet et propose une autre solution. Nous ne pouvons qu'être preneurs.

Il reste évident toutefois que la vie, et à plus forte raison la survie d'un Peuple, ne peut dépendre que de lui-même. Si le combat nationaliste doit obligatoirement relayé par des forces de progrès, le préalable à tout est bien sa volonté de vivre, de se donner les moyens de faire les choix pour le destin auquel il aspire.

Cette élection est une étape et un espoir, un espoir avec d'autres qu'une lutte de plusieurs années a permis de se concrétiser. La lutte continue avec plus d'ardeur encore. Peut-elle marquer le pas ou cesser ?

Non ! ■

Agora de la santé pour lutter contre les violences sexuelles

Une urgence, une indispensable priorité

Il y a un an, l'Agence régionale de la santé organisait à Aiacciu un Agora sur les violences et la santé en Corse. Maltraitance envers les enfants, violences sexistes, sexuelles et conjugales, prévention en milieu scolaire, marchandisation des corps et prostitution des mineurs et jeunes adultes, maltraitance institutionnelle et violence sociale, précarité, exclusion… Un événement qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage des différentes interventions et conclusions de ces échanges. Il était présenté ce 6 décembre à Aiacciu à l'occasion d'une nouvelle journée de débat pour faire le point un an après, plus précisément sur les violences sexuelles qui restent hélas tabous dans notre société et s'aggravent du fait d'une prise en charge collective inadaptée malgré tous les acteurs de terrain impliqués à les faire reculer. Deux intervenantes de poids apportaient leur éclairage : Michèle Creoff, experte en protection de l'enfance et Marie Peretti-Ndiaye, sociologue[1].

Les intervenantes : Michèle Creoff (à gauche) et Marie Peretti-Ndiaye.

Associations et acteurs institutionnels du monde social, médical ou de l'éducation, la salle de l'hôtel Campo del Oro était comble, très féminine, il faut le noter, avec hélas trop peu d'élus[2] pour se rendre compte de l'ampleur des phénomènes de violences faites principalement aux enfants et aux femmes. L'ARS qui introduisait le débat par sa directrice générale, Marie-Hélène Lecenne, continue à travailler à une prise en charge cartographiée de ces violences, permettant une meilleure coordination dans la lutte et l'amélioration des protocoles d'action. Saluons l'initiative de convier Michèle Creoff à ce débat. Juriste de formation, ancienne inspectrice de l'Aide sociale à l'enfance, elle est la référence en matière de luttes contre les violences faites aux enfants, qui fait qu'elle a participé à l'élaboration de politiques gouvernementales d'action sur ce fléau de la maltraitance de l'enfance. Elle a co-présidé le Conseil national de la protection de l'enfance et publié de nombreux travaux et ouvrages sur le sujet.

Les insuffisances de la prise en charge et l'ampleur des phénomènes de violences sur les enfants, le silence qui les entourent, les traumatismes que cela crée chez l'adulte plus tard, les urgences auxquelles on ne répond pas, réclament des politiques prioritaires. Chaque année, on comptabilise plus de 120 infanticides en France, essentiellement dans le cadre intrafamilial, des dizaines de milliers de plaintes sont déposées, des centaines de milliers d'enfants nécessitent une prise en charge de l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Le récent rapport de la Ciivise porté par le juge Durant sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est terrifiant et réclame une politique prioritaire[3]. Un enfant meurt tous les cinq jours sous les coups et la maltraitance. Beaucoup a été fait en termes de dispositifs d'alerte, d'accompagnement, de suivi mais le chantier reste considérable, et se pose y compris au sein même des services de l'ASE qui devraient être le sanctuaire de la protection de l'enfance ! *« 160.000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année. 5,4 millions de femmes et d'hommes adultes en ont été victimes dans leur enfance »* se désole le juge Durant.

Un véritable « *défi* », des *« financements adaptés »*, des *« outils à faire fonctionner »*, une mobilisation de toutes les volontés… et pour commencer, sortir du silence : *« quand on travaille dans le secret, les paroles s'éteignent »* alerte Michèle Creoff qui appelle à une véritable *« mission de secours à l'enfant »*. Il n'y a pas de formation obligatoire à la protection de l'enfance, *« il faut changer le regard »*, redéfinir nos politiques, c'est une *« profonde transformation de l'image et de la protection de l'enfance »* qu'il faut opérer interpelle Michèle Creoff. D'où l'importance d'un repérage précoce. Plus de 75 % des interventions pour les droits des enfants concernent la protection de l'enfance, c'est dire les insuffisances de prise en charge, pour lesquelles la France est régulièrement condamnée en Europe. Il y a un problème d'application des décisions de justice. Il n'y a pas par exemple de juge spécifique de l'application des lois pour la protection de l'enfance. Un enfant ne peut pas saisir le tribunal administratif. *« La séparation des fratries dans l'adoption ou le placement d'enfants en danger, est interdite en France, depuis trois lois successives. Et pourtant, elle n'est pas appliquée. Comment donc rendre l'enfant justiciable de ses droits ? Comment faire réseau et comment ce réseau sécurise chaque acteur dans son rôle ? »* interroge encore Michèle

1. Mme Peretti-Ndiaye intervenait sur un autre sujet sensible, « la prostitution des mineurs et des jeunes majeurs en Corse », autre tabou qui prend pourtant de l'ampleur. Nous y reviendrons ultérieurement.

2. À noter la présence du Dr Dany Antonini, présidente de la commission Santé de l'Assemblée de Corse.

3. Lire Arritti : https://arritti.corsica/suciale/combattre-labominable-realite/

Creoff. La société doit rendre des comptes. Ce qui permet aux acteurs de terrain de pouvoir *« aller à la marge »*. Car c'est un devoir de s'interroger dès qu'il s'agit de protection de l'enfance. Michèle Creoff est catégorique, *« on ne peut pas attendre un jugement avant d'agir pour protéger un enfant… Il faut être très prudent sur la notion de secret, il y a une obligation de dénonciation… Il faut accepter de penser autrement, faire un pas de côté pour s'autoriser à agir »*.
« On ne peut pas avoir d'un côté la prise en charge, et de l'autre côté le soin » dit encore Michèle Creoff qui appelle à une *« culture partagée »* de la protection de l'enfance. *« C'est bien cette articulation entre la prise en charge adaptée en lien avec les réponses de soins qui va créer la clinique nécessaire à construire aujourd'hui pour la prise en charge des enfants en protection de l'enfance »*. Et ce d'autant que les séquelles de violences subies sont terribles. *« L'impunité des agresseurs et l'absence de soutien social donné aux victimes coûtent 9,7 milliards d'euros chaque année en dépenses publiques. Les deux tiers de ce coût faramineux résultent des conséquences à long terme sur la santé des victimes »* alerte encore le rapport de la Ciivise.

Le Dr Hatem Ballé dont le travail a permis la mise en place d'une formation, diplôme universitaire à l'appui, sur la protection des femmes victimes de violence, alerte aussi sur la prégnance du fléau et le *« problème de santé publique »* qu'il engendre, y compris sur les générations qui suivent. Il ne s'agit pas seulement des violences qui se reproduisent à l'âge adulte où la victime peut devenir elle-même agresseur, mais les blessures psychologiques et morales sont telles qu'une victime de violences transmet génétiquement sa détresse à sa descendance de par la mémoire traumatique. D'où la necessité d'une prise en charge et d'un suivi parfois sur plusieurs années.
Encore une fois, la prise en charge précoce et urgente, la communication et la coopération entre les acteurs de la lutte contre ce fléau, doivent être une priorité de nos politiques. Des volontés qui commencent enfin à s'afficher, mais elles réclament impérativement de la mise en œuvre et du suivi. Tous les acteurs ont un an pour y travailler avant la prochaine agora. ■
Fabiana Giovannini.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : COMMUNE D'AMBIEGNA
Personne Responsable du Marché (PRM) :
Monsieur Jean-Toussaint POLI,
Maire de la Commune d'AMBIEGNA

1/ Type de marché : Travaux
2/ Mode : Marché à Procédure adaptée (articles 21, 23 et suivants du nouveau CMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.
3/ Objet du marché et adresse : Réhabilitation d'un bâtiment en logements communaux dans le village d'Ambiegna (20151)
4/ Forme : Prestations divisées en 9 lots :
Lot 01 : démolitions, VRD, Gros œuvre maçonnerie, couverture charpente,
Lot 02 : Cloisons doublages faux-plafonds
Lot 03 : Revêtements de Façades
Lot 04 : Menuiseries
Lot 05 : Revêtements de sols et murs
Lot 06 : Electricité
Lot 07 : Plomberie – sanitaires - ventilation
Lot 08 : Peinture
Lot 09 : Serrureries / Ferronneries
5 / Mode de retrait des documents de la consultation : Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel à la concurrence via le profil acheteur : https://www.achatspublicscorse.com
6/ Modalités et adresse de remise des plis : Les soumissionnaires doivent transmettre leur offre par voie électronique via le profil acheteur :
https://www. achatspublicscorse.com.
La signature électronique des documents n'est pas obligatoire.
Le support papier (réservé à la « copie de sauvegarde ») est à adresser à Monsieur le Maire d'AMBIEGNA, Village 20151 AMBIEGNA
Pour les modalités de retrait des documents et de remise des plis électroniques, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.
7/ Date limite de remise des candidatures et offres :
Le lundi 29 janvier 2024 à 12H00
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
8/ Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Se référer au règlement de consultation
9/ Critères d'attribution : Prix, délais d'exécution et valeur technique appréciés en fonction des critères souhaités par le pouvoir adjudicateur. Ces critères sont détaillés dans le règlement de la consultation.
10/ Recours : Tribunal Administratif de Bastia
11/ Délais d'exécution des travaux :
1 mois de préparation + 14 mois de travaux
12/ Date prévisionnelle de commencement des travaux : lundi 20 mai 2024.
13/ Date d'envoi à la publication : mardi 5 décembre 2023

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur public : Commune d'Ortiporio
Mairie d'Ortiporio - Petra - 20290 ORTIPORIO
communeortiporio@orange.fr - 04.95.38.21.43
Objet du marché : Extension d'un bâtiment communal pour la mairie d'Ortiporio - Marché de travaux
Liste des lots :
Lot 01 - Terrassement/Gros-Œuvre/Revêtement murs et sol
Lot 02 - Menuiseries Aluminium/PVC - bois
Lot 03 - Electricité
Lot 04 - Plomberie - Chauffage
Lot 05 - Cloisonnement - Peintures intérieures - Enduits de façades
Critères d'attribution :
- Critères prix : 70 %
- Dossier technique : 30 %
Procédure : Procédure Adaptée - Passée en application de l'article R 2123-1.1° du Code de la Commande Publique
Date limite de réception des candidatures et des offres vendredi 19 janvier 2024 à 17h00
Modalités d'obtention du dossier : Le téléchargement du dossier de consultation est accessible sur le profil acheteur https://www.achatpublic.com
Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/12/2023

V.M.
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 500 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : GALERIE MARCHANDE GEANT CASINO, ROUTE DE BASTIA, 20137 PORTO VECCHIO
338 413 958 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 4 décembre 2023, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Jean-Marc MICHEL intervenu le 25 novembre 2023 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Josiane MICHEL, demeurant au 35 Corniche de San Giorgio, Marina di Fiori, 20137 PORTOVECCHIO, pour une durée illimitée à compter du même jour.

Pour avis, La Gérance

JFK IMMO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS PORTE À 151 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT ORENAGGIO
20169 BONIFACIO
821 891 900 RCS AJACCIO

Par décision du 28 septembre 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 150 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 151 000 euros

Pour avis, La Gérance

JFK LOCATIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS PORTÉ À 51 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT ORENAGGIO
20169 BONIFACIO
810 147 439 RCS AJACCIO

Par décision du 28 septembre 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 50 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 51 000 euros

Pour avis, La Gérance

Publicità

Vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire dans Arritti, contactez **Ange Giovannini au 06 81 54 73 98** ou par mél **arritti2@wanadoo.fr** - Vous pouvez aussi envoyer un message via notre site internet **www.arritti.corsica**

IPOSTYL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
UNIPERSONNELLE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LOTISSEMENT LA COLLINE DE MONTE LEONE 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 5 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : IPOSTYL
Siège social : Lotissement la Colline de Monte Leone, 20169 BONIFACIO
Objet social : Vente au détail de cadeaux, bijoux fantaisie, souvenirs, vêtements et accessoires de mode, petit ameublement et objets de décoration pour la maison.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Sandra GRUBER, demeurant à Bonifacio (20169), les Collines de Monte Leone, a été nommée gérante.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
Marie-Micheline Leandri - Anne-Marie Leandri
Avocats - 1, Avenue Beverini - 20000 AJACCIO
Tél. : 04 95 23 17 51 - Fax : 04 95 23 17 14
leandri.avocats@orange.fr

AVIS
SAS ACN Bâtiment
RCS 921 988 903 - Capital : 500 euros
Siège social : Route de Calvi - Lieu-dit MEZZAVIA - 20167 AJACCIO

Suivant délibération du 20 novembre 2023, les associés de la SAS ACN BATIMENT ont décidé de dissoudre sans liquidation ladite société à la date dudit jour.

PUBLICO
SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 3 000 Euros
SIEGE SOCIAL : ROUTE NATIONALE 193
ROND POINT DE FURIANI - 20600 FURIANI
794 221 911 RCS BASTIA

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2023, il a été décidé de transférer le siège social de RN 193 - Rond Point de Furiani - 20600 FURIANI (ancienne mention) à RT 11 Lieu Dit ERBAJOLO 20600 BASTIA (nouvelle mention) à compter du 1er novembre 2023.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de Commerce de Bastia

Pour avis, la gérance

ANNONCES LÉGALES
Pour vos annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI BIGUGLIA BORDEAUX 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

PUNTASAL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT TINELLO, ROUTE DE PIANELLI, 20137 PORTO-VECCHIO
840 748 073 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 13 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS, Le Président

ROCCA MANAGEMENT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 1 743 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CARTARANA 20169 BONIFACIO
753 019 066 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 08 novembre 2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Stéphanie ROCCA de ses fonctions de gérante à compter du 1er juillet 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **PLJUTA ROMAN** - 20, HAMEAU DE PIETRANERA - CHEMIN DU CENTRE - 20200 SAN MARTINO DI LOTA
ACTIVITE : PEINTURE ET VITRERIE
INSCRIT AU REPERTOIRE DES METIERS

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BUROCONSO (SAS)** - 1189, AVENUE DE BORGO - RÉSIDENCE DE BORGO - 20290 BORGO
ACTIVITE : PAPETERIE EN MAGASIN SPÉCIALISÉ ET SUR INTERNET POUR TOUS LES PUBLICS; VENTE DE MOBILIER ET VENTE DE PRODUITS INFORMATIQUES, VENTE DE PRODUITS AUTOUR DU BUREAU ET DE L'ENTREPRISE;
RCS BASTIA B 817 605 264 - 2016 B 17

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SINTINELLI (SASU)** - LD VALCACCIA, ROUTE DE POGGIO - 20243 PRUNELLI-DI-FIUMORBO
ACTIVITE : L'ACTIVITÉ DE TOUS SERVICES DE PROTECTION, DE SÉCURITÉ, DE GARDIENNAGE DE BIENS ET DE PERSONNES.
RCS BASTIA B 832 196 372 - 2017 B 652

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MURZA (SAS)** - ROUTE DE LA MER - CAMPING U CASONE - 20240 GHISONACCIA
ACTIVITE : L'ACTIVITÉ DE RESTAURATION TRADITIONNELLE
RCS BASTIA B 898 942 735 - 2021 B 375

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **V2 DECORATION (SAS)** - IMMEUBLE SOMIVAC PORTE C - 20600 BASTIA
ACTIVITE : LE CONSEIL EN AGENCEMENT ET AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEUR, LES AUTRES SERVICES DE CONSEILS TECHNIQUE.
RCS BASTIA B 815 152 269 - 2015 B 601

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **CHAIX ASLANIAN CHRISTINE, VIVIANE** - 5, CASA GIOVANNETTI - 20218 PONTE-LECCIA
ACTIVITE : VENTE DE PRODUITS NATURELS BIOLOGIQUES ET ÉCOLOGIQUES, DROGUERIE BIO
RCS BASTIA A 828 939 405 - 2018 A 258

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **ESPACE LOISIRS MEDITERRANEE (SARL)** - ROUTE NATIONALE 198 - PAESE DI MARE BT C APT 002 - 20230 SANTA-LUCIA-DI-MORIANI
ACTIVITE : ACTIVITÉS NAUTIQUES, LCOATIONS DE MATÉRIEL NAUTIQUES SUR LES PLAGES, INITIATION À L'UTILISATION DU MATÉRIEL AQUATIQUE, LOCATION DE MATÉRIEL AQUATIQUE À DES SOCIÉTÉS DE YACHTING, TOUTES ACTIVITÉS LIÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'ACTIVITÉ PRINCIPALE
RCS BASTIA B 828 399 253 - 2017 B 314

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **E STELLUCCE (SAS)** - LE FORUM DU FANGO QUARTIER PARATOGGIO - 20200 BASTIA
ACTIVITE : MICRO-CRECHE
RCS BASTIA B 789 912 995 - 2012 B 517

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BATI BALAGNE (SASU)** - CORNO GROSSO - 20225 FELICETO
ACTIVITE : LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE, DE GROS OEUVRE OU DE SECOND OEUVRE, D'IMMEUBLES INDIVIDUELS OU COLLECTIFS, AINSI QUE L'ACHAT ET LA VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
RCS BASTIA B 831 853 759 - 2017 B 618

PAR JUGEMENT EN DATE DU 28/11/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BODY PRESTIGE (SARL)** - HAMEAU DE CANALE - 20200 SAN-MARTINO-DI-LOTA
ACTIVITE : EXPLOITATION D'UN CENTRE DE REMISE EN FORME ET DE BIEN ÊTRE, FITNESS, MUSCULATION.
RCS BASTIA B 799 149 984 - 2013 B 595

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/12/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MIRANDA BARROSO Juvenal** - CARREFOUR U RISTINCU - ROUTE DU VILLAGE - 20600 FURIANI
ACTIVITE : TRAVAUX DE REVETEMEN DES SOLS ET DES MURS
REGISTRE DES METIERS : 492 689 153

POUR EXTRAIT,
LA SELARL CASANOVA & BENEDETTI,
GREFFIER